



Mettre en place un contrôle parental

# 2 types de contrôles

- Le premier lié à la box pour créer des plages d'horaires de navigation sur Internet

Le second lié à des logiciels pour bloquer :

- Une liste de sites Web prédéfinis que vous pourrez enrichir.
- L'accès aux sites Internet qui possèdent un contenu inadéquat (sexe, drogue, armes, violence, incitation à la haine raciale...).
- L'accès à des conversations en ligne : tchat, messagerie instantanée...
- La surveillance en temps réelle ou a posteriori de la navigation Internet

Pour plus de sécurité, seuls les parents peuvent désactiver ce service via un mot de passe.

# Activer les plages de contrôles sur la Bbox

- Directement via l'interface d'administration de votre Bbox
- Bbox via l'onglet « contrôles d'accès »
- Le bloc "Accès autorisé" regroupe tous vos équipements pouvant se connecter librement à Internet. Pour bloquer la connexion Internet : cliquez sur l'appareil de votre choix afin de le passer en "Accès restreint".
- Définissez pour ces équipements "Restreints" les plages horaires d'accès autorisé à Internet. Pour cela, sur le calendrier hebdomadaire.
  - > Cliquez sur l'horaire choisi ou sélectionnez plusieurs cases en maintenant appuyé le bouton gauche de votre souris,
  - > Ou autorisez/bloquez la journée complète en cliquant sur le jour.





# Activer les plages de contrôles sur la Livebox

- Directement via l'interface d'administration de votre Livebox
- -> via l'onglet « **Mes équipements connectés.** »
- -> Accéder au planificateur
  
- Cochez la case **Planifier.**
- Cliquez sur le bouton **Personnalisé.**
- Cliquez sur les plages horaires auxquelles vous souhaitez restreindre l'accès internet.
- Cliquez sur le bouton **Enregistrer.**



# Activer les plages de contrôles sur la Freebox

- Depuis votre réseau local, connectez-vous à [mafreebox.freebox.fr](http://mafreebox.freebox.fr) puis cliquez sur "Paramètres de la Freebox".
- Cliquez ensuite sur l'onglet "Mode avancé" puis sélectionnez "Wifi".
- Dans la partie gauche de la fenêtre, cliquez en bas sur "Gérer la planification".
- la fenêtre qui va vous permettre de sélectionner les heures d'activation (en vert) et de désactivation (en rouge). Une fois votre paramétrage effectué, vérifiez bien que la case "Activer la planification est cochée" puis cliquez sur "Appliquer" en enfin "OK".



# Exemple d'un planificateur wifi

Réseau local / Wi-Fi

Carte Wi-Fi 2.4G / 802.11n  
Désactivée

État de la carte Wi-Fi Configuration Radio Configuration Réseau Radar FreeWifi

État Wi-Fi

Planification Wifi

Vous pouvez définir les plages horaires où le Wi-Fi doit être activé en coloriant le tableau ci dessous.  
Sélectionnez l'état désiré en cliquant sur les boutons sous le tableau, puis cliquez sur les cases du tableau pour appliquer.

Planification

Activer la planification :

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Lundi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Activé	Activé	Activé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Activé	Activé	Activé	Activé	Désactivé
Mardi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Activé	Activé	Activé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Activé	Activé	Activé	Activé	Désactivé
Mercredi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé
Jeudi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé
Vendredi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé
Samedi	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Activé	Désactivé
Dimanche	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé

Désactivé Activé

OK Annuler Appliquer

Réinitialiser les réglages Wi-Fi

OK Annuler Appliquer

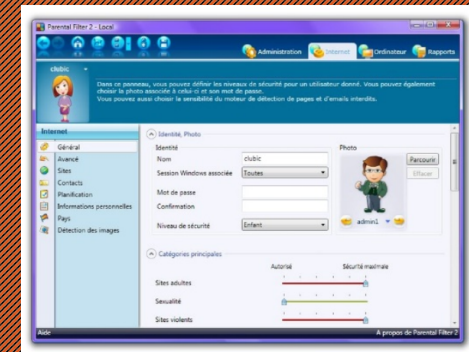
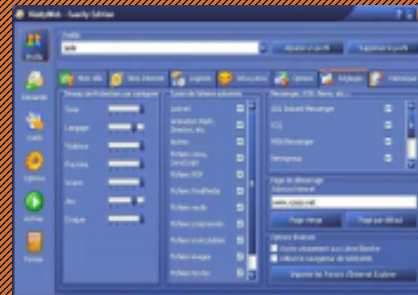


# Les logiciels de contrôles parental

- Un logiciel de contrôle parental est un logiciel installé sur l'ordinateur familial (ou sur celui de l'enfant), protégé par mot de passe, qui va tourner en permanence, dès le démarrage.
- Possibilité de choisir le profil « enfant » ainsi, votre enfant navigue dans un univers fermé, dit « Liste blanche ». Il n'aura accès qu'à une sélection de sites prédéfinis correspondant à ses centres d'intérêt.
- Possibilité de choisir le profil « adolescent », votre enfant a accès à tout Internet mais les sites illégaux (racisme, drogue...) et inappropriés (pornographie, violence...) sont filtrés à l'aide d'une « Liste noire ».
- Possibilité de fixer des limites horaires
- Possibilité d'interdire l'accès à des sites sensibles du web, vidéos et musique en téléchargement illégal.
- Possibilité de limiter l'accès à des jeux ou à d'autres logiciels

# Les logiciels de contrôles parental

- A partir du site : [www.e-enfance.org](http://www.e-enfance.org), vous avez des liens pour télécharger les logiciels de contrôles parentaux, pour les différentes boxs (Exemples : Xooloo, KiddyWeb, Parental filter...)
- Après l'installation du logiciel, il vous sera demandé de définir un mot de passe (Ce mot de passe ne doit pas être connu et ne doit pas pouvoir être deviné facilement par vos enfants.)





# Quelques recommandations

- Règle des « 3-6-9-12 » de Serge Tisseron
  - > Pas d'écran avant 3 ans, ou tout au moins les éviter le plus possible
  - > Pas de console de jeu portable avant 6 ans
  - > Pas d'Internet avant 9 ans, et Internet accompagné jusqu'à l'entrée en collège
  - > Internet seul à partir de 12 ans, avec prudence
- -> Au bout de deux heures d'utilisation ininterrompue, 15 minutes de repos.

# Pour répondre à vos questions

- L'équipe de SLV est à votre écoute

Tél : 04 93 40 22 45

E-mail : [contact@slv-valbonne.fr](mailto:contact@slv-valbonne.fr)

- Possibilité de stages d'accompagnement à la demande
- Consultez notre Web-tv SLVtv.fr

- Et également auprès du Point écoute santé de Valbonne

Tél : 04 92 98 28 83

E-mail : [ecoute.sante@ville-valbonne.fr](mailto:ecoute.sante@ville-valbonne.fr)



# Ressources en ligne

- [www.e-enfance.org](http://www.e-enfance.org)
- [www.internetsanscrainte.fr/](http://www.internetsanscrainte.fr/)
- [www.clemi.fr/](http://www.clemi.fr/)
- [www.nonauharcelement.education.gouv.fr/](http://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/)
- [www.promeneursdunet.fr/](http://www.promeneursdunet.fr/)

